



## INSTRUCTIONS DE COURSE

**OPEN du MORBIHAN – Trophée Breizhskiff.com**

**29 et 30 août 2026**

**CARNAC- BAIE DE QUIBERON**

**YACHT CLUB de CARNAC**

**Grade 5A**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### **1. REGLES**

**1.1.** L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

**1.2.** Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

### **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

**2.1.** Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1. Les avis aux concurrents seront publiés sur le tableau officiel d'information mis en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/open-du-morbihan-trophee-breizhskiffcom-2026>

### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1. Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au bout de la jetée ouest du YC Carnac.

5.2. Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

### 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Dates des courses :

| Date                  | Heure   | Programme                                                      |
|-----------------------|---------|----------------------------------------------------------------|
| Samedi 29 août 2026   | 13 h 30 | 1 <sup>er</sup> Signal d'avertissement pour course(s) à suivre |
| Dimanche 30 août 2026 | 10 h 30 | 1 <sup>er</sup> Signal d'avertissement pour course(s) à suivre |

Le dimanche 30 août 2026, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

6.2. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement sur le bateau Comité de course.

6.3. Pour toutes les classes, il est prévu entre 1 et 5 courses par jour.

### 7. PAVILLONS DE CLASSE

7.1. En accord avec l'Avis de course les classes suivantes sont prévues :

- Dériveurs avec coefficient de 0.7547 à 1.000, dits **Classiques** ;
- Dériveurs avec coefficient de 1.000 inclus à 1.600, dits **Véloces**.

## 7.2. Les pavillons de classe sont :

|         |                      |                  |
|---------|----------------------|------------------|
| Classe  | Dériveurs Classiques | Dériveurs Véloce |
| Couleur | Blanc triangle noir  | Violet           |

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini par l'**Annexe ZONES DE COURSE**.

## 9. LES PARCOURS

**9.1.** Les parcours sont décrits par l'**Annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

**9.2.** Au plus tard au signal d'avertissement, le Comité de course indiquera, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

**9.3.** Le parcours à effectuer dépend de la classe du dériveur :

- Dériveurs Classiques : parcours 1 ;
- Dériveurs Véloce : parcours 1 bis.

## 10. MARQUES

**10.1.** Voir l'**Annexe PARCOURS**.

**10.2.** Un bateau du Comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles, le cas échéant, sont précisées par l'**Annexe ZONES DE COURSE**.

## 12. LE DEPART

**12.1.** La ligne de départ sera entre le mât du bateau Comité de course arborant un pavillon orange à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

**12.2.** *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

**12.3.** Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

### **13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS**

**13.1.** Pour changer le bord suivant du parcours, le Comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.

**13.2.** Quand, lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera elle-même remplacée par une marque d'origine.

**13.3.** Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du Comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

### **14. L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

### **15. SYSTEME DE PENALITE**

**15.1.** Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### **16. TEMPS LIMITES**

**16.1.** Les temps limites sont les suivants :

| Classes              | Temps limite pour le 1 <sup>er</sup> bateau pour passer la marque 1 | Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup> bateau |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Dériveurs Classiques | 30 mn                                                               | 20 mn                                                   |
| Dériveurs Véloce     | 30 mn                                                               | 20 mn                                                   |

**16.2.** Les bateaux ne finissant pas dans les temps limites (16.1) après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).

**16.3.** Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de demande de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

### **17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

**17.1.** Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le Comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

**17.2.** Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'étage du Club.

**17.3.** Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.

Les instructions auront lieu dans la salle du jury située à l'étage du Club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

**17.4.** En l'absence de jury désigné, les demandes d'instruction seront traitées selon les modalités définies par l'autorité organisatrice et la CRA Bretagne.

## **18 CLASSEMENT**

**18.1. Une (1) course** doit être validée pour valider la compétition.

**18.2. Courses retirées**

(a) **Quand moins de quatre (4) courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) **Quand quatre (4) courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) **Quand neuf (9) courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

**18.3.** La règle A5.3 s'applique.

**18.4.** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

**18.5.** Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés sur le site :

<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/listing/ratings.asp?Id=Deriveurs>

Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

## **19 REGLES DE SECURITE**

**19.1.** [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place suivant les modalités décrites ci-après : pour effectuer un contrôle des concurrents inscrits quittant la terre pour aller courir et revenant à terre après avoir couru, ceux-ci doivent apposer leur signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition au rez-de-chaussée du YC Carnac.

Émargement départ : 1 heure avant le premier signal de départ valide du jour.

Délais pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier.

Pénalités pour non-émargement :

Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10 % du nombre des inscrits. Cette pénalité est applicable :

- à la première course du jour pour une omission d'émargement départ ;
- à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour ;
- à l'ensemble des courses du jour pour omission d'émargement départ et retour.

**19.2.** [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de course ou au PC terre aussitôt que possible et sur la feuille d'émargement.

**19.3.** Utilisation du bout-dehors : sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

**20.1.** [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

**20.2.** [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du Comité technique ou du Comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

**21.1.** Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

**21.2.** [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

**21.3.** [DP] Un bateau doit être conforme aux règles et à la RCV 78.1 **75 minutes avant le premier signal d'avertissement** et jusqu'à la fin de toutes les courses.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac sur la coque. Les pilotes des bateaux de surveillance porteront une chasuble jaune.

## **23. ACCOMPAGNATEURS**

**23.1.** [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

**23.2.** La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

**23.3.** [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord ;
- Une VHF ;
- Un couteau ;
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée ;
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long ;
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des

représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## **25 EMPLACEMENTS**

*[DP]* Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

## **26. PRIX**

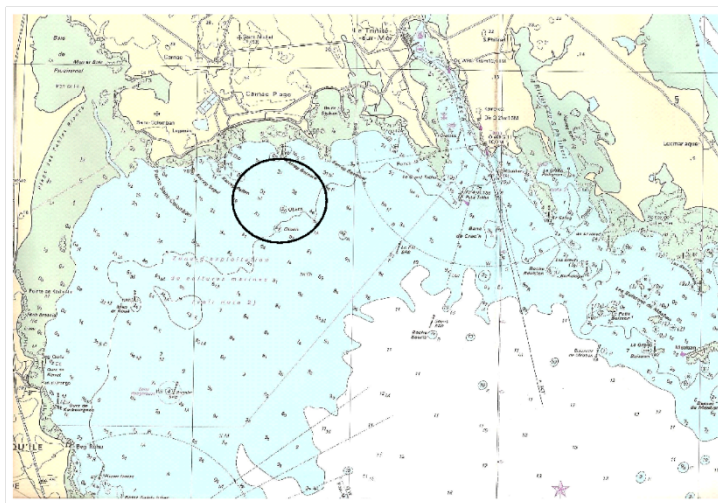
Des prix seront alloués aux 3 premiers de chaque catégorie et des prix spéciaux seront distribués ou tirés au sort avec le support de RS Sailing France et des partenaires du Yacht Club de Carnac.

### **Arbitres désignés :**

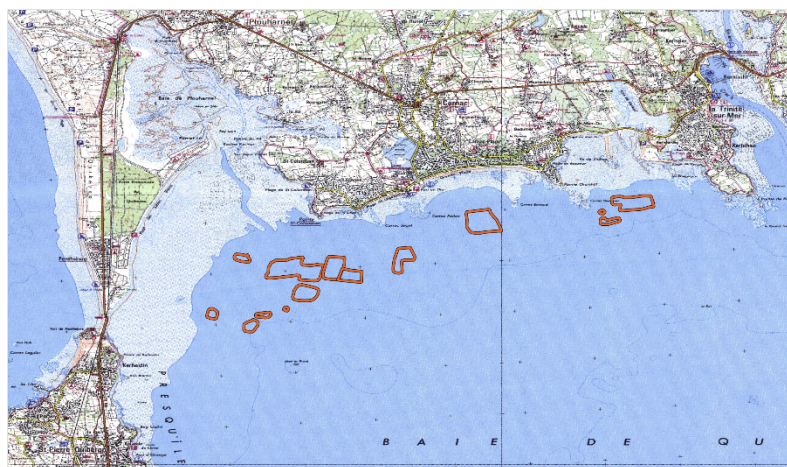
Président du Comité de course : Jean-Philippe Guédon

\*\*\*\*\*

## ANNEXE ZONES DE COURSE



Les zones encadrées en rouge sur la carte ci-dessous sont les secteurs d'activités ostréicoles avec un important maillage de bouées. La navigation y est déconseillée et l'amarrage aux bouées est interdit.





## ANNEXE

### PARCOURS

Dériveurs Classiques, parcours 1 : Départ – 1 – 2A/2B – 1 – 2B - Arrivée

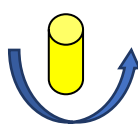
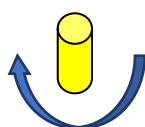
Dériveurs Véloces, parcours 1 bis : Départ – 1 bis – 2A/2B – 1 bis – 2B – Arrivée



Bouée 1 bis



Bouée 1



Bouée porte 2A / 2B



Arrivée



Départ



| Départ                             | Bouées 1<br>Dériveurs<br>Classiques | Bouée 1 bis<br>Dériveurs Véloce | Bouées<br>Porte<br>2A / 2B | Arrivée                                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Bateau Comité<br>Conique<br>Orange | Tétraédrique<br>Jaune               | Tétraédrique<br>Rouge           | Cylindriques<br>Jaunes     | Bateau<br>Arrivée<br><br>Frite<br>Jaune avec bande<br>bleue |

\*\*\*\*\*